

## Plan pour une économie verte

# Un plan qui devra évoluer rapidement

**Québec, le 16 novembre 2020** – Vivre en Ville prend acte du Plan pour une économie verte dévoilé aujourd’hui par le gouvernement du Québec et s’engage à contribuer à son amélioration en continu. Si certaines actions vont dans le bon sens, c’est un plan qui manque d’ambition et de moyens sous plusieurs abords.

« Nos attentes étaient élevées pour ce plan. Les investissements en transport collectif sont les bienvenus, nous les saluons. Mais à court terme, plusieurs virages ne sont pas pris, ce qui mine la capacité du Québec à atteindre au maximum ses cibles climatiques à l’interne. Par exemple, l’absence de mesures concrètes en matière d’aménagement du territoire contribuera à perpétuer l’étalement urbain qui a impact sur nos émissions de GES et diminue notre capacité d’adaptation. Autre exemple, subventionner à un tel niveau la voiture électrique sans mécanisme d’écofiscalité est un gaspillage de fonds publics. Ce sont des lacunes à réparer dans les prochains mois », affirme **Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville**.

### Trois chantiers porteurs

En mettant, au cœur de sa nouvelle politique climatique, une nouvelle contribution de 1,5 milliard de dollars pour la réalisation de six projets de transport collectif électrique d’ici 2030, le gouvernement envoie un signal: il est impératif de transformer positivement nos modes de transport. Cette volonté n’est pas conciliable avec l’augmentation de la capacité routière. L’approche Réduire-Transférer-Améliorer, adoptée dans la [Politique de mobilité durable](#) et reprise à juste titre dans le Plan pour une économie verte, est essentielle à son succès.

En matière d’aménagement du territoire, la confirmation de l’élaboration d’une vision globale et cohérente pour contribuer davantage aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre constitue une bonne nouvelle. Le développement étalé et mal planifié des collectivités est une des principales sources des problèmes environnementaux au Québec, notamment les émissions de GES en transports, les inondations, la dépréciation du capital naturel et les îlots de chaleur. La Politique nationale d’aménagement du territoire et son plan d’action devront être rigoureux, transversaux et assurer davantage de cohérence partout sur le territoire.

En adoptant un nouveau modèle de gouvernance climatique, le gouvernement se donne les moyens et l'obligation de bonifier rapidement son action. La mise à jour annuelle du plan de mise en œuvre par un comité scientifique est une reconnaissance bienvenue de l'urgence et de l'importance de l'enjeu. Bien que ce nouveau mécanisme de suivi n'a pas encore été testé au Québec, Vivre en Ville fonde l'espoir qu'il contribuera à pallier certaines des lacunes les plus sévères du plan présenté aujourd'hui.

### **Trois lacunes à corriger dans le plan de mise en œuvre**

En matière d'aménagement du territoire, Vivre en Ville déplore le manque de moyens concrets déployés dans le plan de mise en œuvre. Dans son [mémoire déposé lors des consultations à l'automne](#) dernier, l'organisation appelait le gouvernement à faire des collectivités un pilier de la politique climatique du Québec. Plusieurs des recommandations en matière d'aménagement, en atténuation comme en adaptation, sont restées lettre morte. **La consolidation urbaine pour endiguer la destruction des milieux naturels et agricoles, une des principales solutions à mettre de l'avant, ne se trouve malheureusement nulle part dans le Plan de mise en œuvre.** Cette situation pourrait toutefois être corrigée avec l'élaboration de la Politique nationale d'aménagement du territoire. Tout ce qui se construit à partir de maintenant devrait être un écoquartier, et pour cela, les villes auront besoin de soutien technique et d'un appui financier.

En matière de mobilité, l'approche Réduire-Transférer-Améliorer, présente dans le Plan pour une économie verte, doit aussi se retrouver dans le premier plan de mise en œuvre. Électrifier les véhicules ne suffira pas à l'atteinte des objectifs. Il faut en priorité réduire le nombre de voitures et de camions légers en circulation, et réduire les kilomètres parcourus. Cette stratégie est celle qui apportera les plus grands cobénéfices, en matière de santé, de qualité de vie, de réduction des coûts collectifs et pour les ménages.

Enfin, bien que l'électrification des transports fasse partie des stratégies incontournables en matière de réduction des GES, Vivre en Ville s'inquiète du coût du programme de subvention à l'achat de véhicule privé Roulez vert. Dès l'année prochaine, plus du tiers des revenus du marché du carbone pourraient être consacrés à ce seul programme. L'autofinancement de cette mesure via une approche de redevance-remise fait pourtant largement consensus parmi les experts. Fortement recommandés par le commissaire au développement durable et par les experts consultés, les mécanismes d'écofiscalité sont certes sujets à des défis en matière d'acceptabilité sociale, mais c'est précisément parce qu'ils parviennent à changer les comportements.

### **Un test de crédibilité à court terme**

Au cours des prochains mois, l'avancement du réseau structurant de transport en commun de Québec, dont le tramway constitue la colonne vertébrale, sera un premier test de crédibilité pour le Plan pour une économie verte. Après deux décennies de consultation, il est impératif de livrer ce projet.

« Nous construisons aujourd’hui le monde dans lequel vivront nos petits-enfants. Nous devons investir dès maintenant dans les infrastructures qui les libèreront de la dépendance au carbone. Pour cela, il faut concrétiser rapidement les projets de transport collectif, et devenir exemplaires en aménagement du territoire », conclut Christian Savard.

-30-

### **À propos de Vivre en Ville**

Organisation d’intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l’échelle du bâtiment qu’à celles de la rue, du quartier et de l’agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l’innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l’intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes. [www.vivreenville.org](http://www.vivreenville.org)

#### **Source:**

Samuel Pagé-Plouffe

Coordonnateur – Affaires publiques et gouvernementales

514-714-6762

[samuel.page-plouffe@vivreeenville.org](mailto:samuel.page-plouffe@vivreeenville.org)